

Transmis pour information aux honorables membres de la

- Conférence des Présidents
- Commission des Pétitions
- Commission de la Mobilité et des Travaux publics

Luxembourg, le 16 mars 2021



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 18 FEV. 2021

Personne en charge du dossier:
Pascal Thill
☎ 247 - 82955

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le
19 FEV. 2021

SCL: PET 1694 – 199 / sp

Objet : Pétition n° 1694 – Centre de loisirs pour conducteur de voitures et de motos.

Monsieur le Président,

Comme suite à la demande afférente de la Commission des Pétitions du 27 janvier 2021, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics sur la pétition n° 1694 relative à l'objet sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

263765/031897

Luxembourg, le 08 FEV. 2021

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
Luxembourg

Objet : Pétition 1694 – Centre de loisirs pour conducteur de voitures et de motos

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la prise de position du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, concernant la pétition N° 1694 de Monsieur Charel Ries, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

| | |
|---|-------------------------------|
| Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION | |
| Reg.: | SCL: 199 |
| Entré le: | 15 FEV. 2021 Pétition 1694 |
| CE: | CHD: |
| A traiter par: | SANDY |
| Copie à: | |


François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

Prise de position de Monsieur François BAUSCH, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la pétition n° 1694 concernant un centre de loisirs pour conducteurs de voitures et de motos

L'initiateur de la pétition demande à l'Etat de mettre à disposition (contre paiement) une piste pour voitures et motos afin de permettre aux conducteurs de conduire sur circuit. Il propose en outre d'utiliser cette infrastructure pour organiser des courses de F1 ou encore de moto GP. Il cite comme exemples les circuits du Nürburgring ou encore celui de la Goodyear S.A. à Colmar-Berg.

Dans ce contexte, il y a lieu de souligner qu'il ne semble guère être le rôle de l'Etat de mettre à disposition une telle structure à des fins purement récréatives. Les terrains mis à disposition par l'Etat pour le grand public et les auto-écoles sont utilisés dans le cadre de l'éducation routière avec notamment comme finalité de préparer les candidats à l'examen pour l'obtention du permis de conduire et d'augmenter la sécurité sur nos routes.

En ce qui concerne les autres circuits comme celui de la Goodyear ou encore celui du Centre de Formation pour conducteur S.A., ceux-ci sont des terrains privés utilisés dans le cadre de l'exercice des activités commerciales des entreprises dont question et une utilisation à des fins privés (loisirs) ne semble pas être prévue, ni par ces sociétés.

La construction éventuelle d'un circuit afin d'organiser des courses comme la F1 ou encore la moto GP relève cependant de la compétence du Ministère des Sports.